

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 juin 2023

Délibération n°2023/181

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 51 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 20 juin 2023

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN

ASSIEU

AUBERIVES SUR VAREZE

BEAUREPAIRE

BELLEGARDE POUSSIEU

BOUGE CHAMBALUD

CHALON

CHANAS

CHEYSSIEU

COUR ET BUIS

JARCIEU

LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES ROCHES DE CONDRIEU

MOISSIEU SUR DOLON

MONSTEROUX MILIEU

MONTSEVEROUX

PISIEU

POMMIER DE BEAUREPAIRE

PRIMARETTE

REVEL TOURDAN

ROUSSILLON

SABLONS

SAINT ALBAN DU RHONE

SAINT BARTHELEMY

SAINT CLAIR DU RHONE

SAINT JULIEN DE L'HERMS

SAINT MAURICE L'EXIL

SAINT PRIM

SAINT ROMAIN DE SURIEU

Mr MONTEYREMARD Christian

Mr SEGUI Jean-Michel

Mme CLARET Nelly

Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mme  
MONNERY Annie - Mr SOLMAZ Kénan

Mme GRANGEOT Christelle

Mr ANDRE Sébastien

Mme TYRODE Elisabeth

Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde

Mr BONNETON Gilles

Mr GARNIER Jacques

Mr BERHAULT Yann

Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine - Mr COURION  
Sébastien

Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François

Mr MANIN Gilbert

Mr MERLIN Denis

Mr PIVOTSKY Pierre

Mr DURIEUX Jean Luc

Mr PASCAL Michel

Mr MERCIER Serge

Mme DEZARNAUD Sylvie

Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette -

Mr ROUSVOAL Marc - Mme HAINAUD Marie-Christine - Mme

LINOSSIER Nathalie

Mr TEIL Laurent

Mr CHAMBON Denis

Mr BECT Gérard

Mr MERLIN Olivier

Mr MONTEYREMARD Axel

Mr GENTY Philippe - Mr CORRADINI Louis - Mme RABIER  
Christine - Mr RULLIERE Claude - Mme CHOUCHANE Aida

Mr CROS Michel

Mr MOUCHIROUD Robert

SALAISE SUR SANNE

Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD  
Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier  
Mr LHERMET Claude  
Mr REY Jean Marc

SONNAY  
VERNIOZ

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr VIALLATTE Régis pouvoir à Mr LHERMET Claude – Mr DARBON Thierry pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André - Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr ROUSVOAL Marc – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent - Mme LECOUTRE Sandrine pouvoir à Mr MERLIN Olivier - Mme LIBERO Marie-France pouvoir à Mr RULLIERE Claude -

**EXCUSES** : Mr DOLPHIN Jean Michel - Mr FLAMANT Yann – Mr GIRARD Gabriel – Mr IMBLOT Jean-Paul - Mr ILTIS Laurent – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mr DESSEIGNET Frédéric – Mr SATRE Luc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



**OBJET : Eaux : dispositions relatives à la dissolution du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey Bourrassonnes – Répartition de l'actif et du passif**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5212-33, L5211-25 et L5211-26,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 78-9206 du 24 octobre 1978 portant création du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey-Bourrassonnes,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 82-1926 du 3 mars 1982 autorisant l'adhésion des communes d'Assieu, Cheyssieu et Ville-sous-Anjou au syndicat intercommunal de Gerbey-Bourrassonnes,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2009-01542 du 23 février 2009 portant modifications des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey-Bourrassonnes,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 38-2021-07-09-00003 du 9 juillet 2021 portant modifications des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey-Bourrassonnes,
- Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu Agglomération du 4 mai 2021 se prononçant favorablement pour la dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux Gerbey Bourrassonnes,
- Vu la délibération de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône du 31 mai 2021 se prononçant favorablement pour la dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux Gerbey Bourrassonnes,
- Vu la délibération du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey-Bourrassonnes, en date du 14 octobre 2022, acceptant la dissolution dudit syndicat et proposant les modalités de dissolution du syndicat concernant l'actif, le passif, la répartition des résultats de clôture du syndicat et le personnel,
- Vu les délibérations de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, en date du 8 novembre 2022, et de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, en date du 28 novembre 2022, approuvant les modalités de dissolution du syndicat intercommunal des eaux de Gerbey- Bourrassonnes,
- Vu l'arrêté préfectoral n°38-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 portant dissolution du Syndicat des eaux de Gerbey-Bourrassonnes,
- Vu la délibération en date du 22 juin 2023 du SIE Gerbey Bourrassonnes sur les conditions de répartition de l'actif et du passif

Considérant le détail de la répartition de l'actif et du passif du Syndicat compte par compte présenté dans le document annexé,

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** les conditions financières et patrimoniales de dissolution proposées,

**APPROUVE** le projet de convention financière joint en annexe de la présente délibération,

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
La Présidente,  
**Sylvie DEZARNAUD**